

'dlm

demain le monde

n° 4 – novembre/décembre 2010

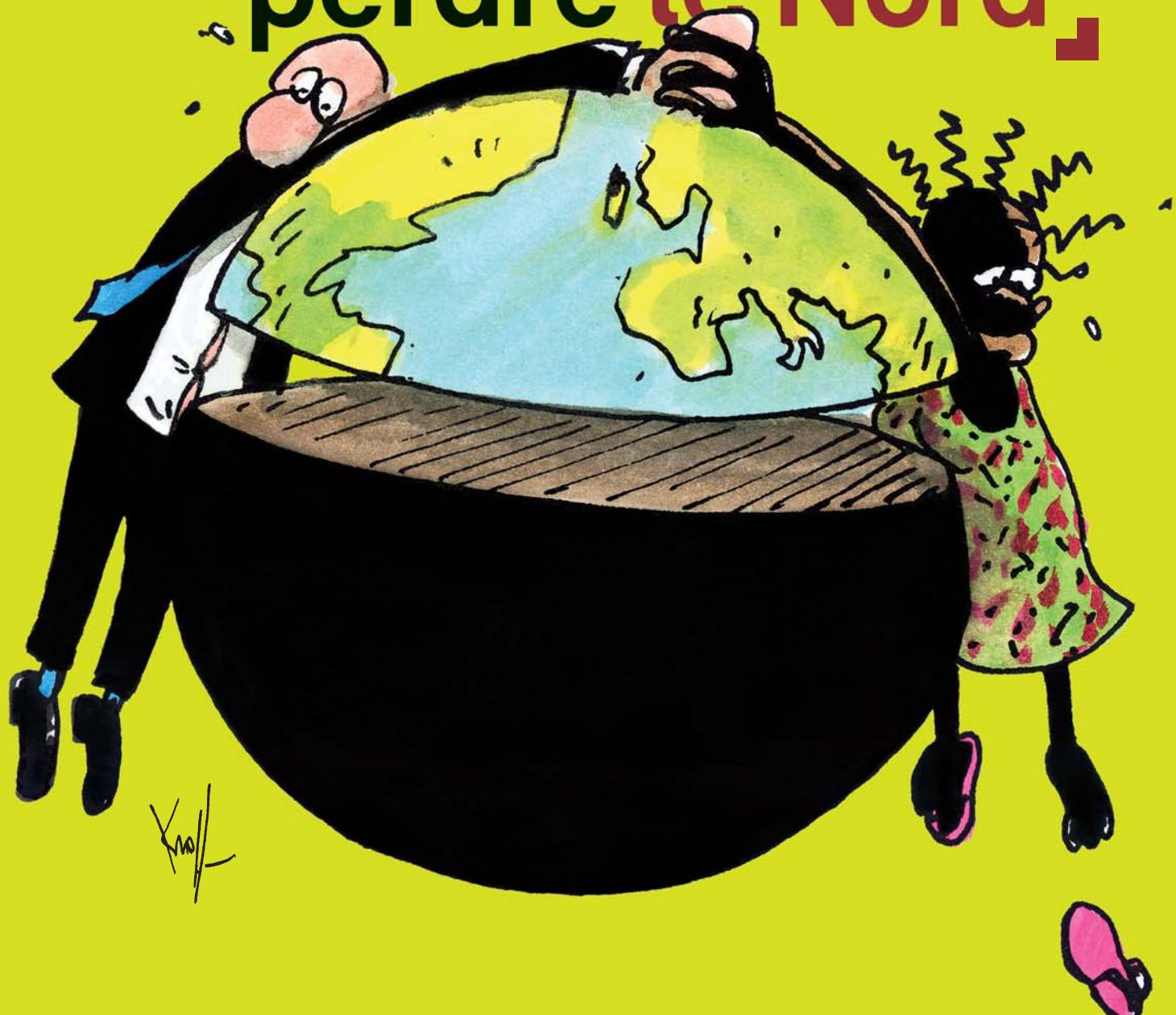
asie
Les travailleurs
luttent pour
un salaire décent

sénégal
L'Europe nous ôte
le poisson
de la bouche

santé
Pas à n'importe
quel prix !

spécial opération 11.11.11

Avec le Sud pour ne pas perdre le Nord



02

sommaire

dlm

demain le monde

n° 4 – novembre/décembre 2010

Directeur de rédaction

Arnaud Zacharie

Rédaction

Frédéric Lévéque

Graphisme

Dominique Hambye, Élise Debouny

Impression

Kliemo – Eupen

Imprimé à 6.500 exemplaires
sur papier recyclé

Photo de couverture

Dessin de Kroll servant de support à
la campagne 2010 du CNCD-11.11.11
© Pierre Kroll / CNCD-11.11.11 2010

dlm est le supplément

« développement » du magazine
Imagine demain le monde.

Pour le recevoir, abonnez-vous !

www.imagine-magazine.com
www.cncd.be/dlm

Contact

dlm@cncd.be – 02 250 12 51



COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE
DE BELGIQUE

AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



03

édito

Avec le Sud, pour ne pas perdre le Nord !

par ARNAUD ZACHARIE

04

actu

L'Europe nous ôte le poisson de la bouche

Par MAMADOU MIGNANE DIOUF

06

actu

**Asie : les travailleurs de l'habillement
exigent un salaire décent !**

par JEAN-MARC CAUDRON

08

analyse

La santé, mais pas à n'importe quel prix

par DAVID ELOY

11

reportage

Pérou : coopérer pour dépasser la loi du marché

par AUDRE ROSSIGNOL

14

dossier

11.11.11, un combat de pleins droits

par NICOLE SEECK

20

introspectus

Les partenariats dans la coopération au développement

par STÉPHANE BOULC'H

23

pas au sud, complètement à l'ouest

Doucement, tout doucement...

par GÉRARD MANRÉSON

24

les cadeaux 11.11.11

ARNAUD ZACHARIE
secrétaire général du CNCD-11.11.11

Avec le Sud, pour ne pas perdre le Nord !

« LE MONDE ÉTANT DE PLUS EN PLUS INTERDÉPENDANT, IL SERAIT ILLUSOIRE D'ESPÉRER VIVRE RECLUS DANS UN ÎLOT DE PROSPÉRITÉ »



La coopération au développement a émergé après la Deuxième Guerre mondiale, à une époque où le monde devenait bipolaire et où les pays asiatiques puis africains accédaient à l'indépendance. L'aide au développement a ainsi essentiellement servi, durant ses premières décennies d'existence, d'instrument géopolitique aux mains des deux premiers mondes de la guerre

froide, en vue de conquérir ou conserver leur mainmise sur les ressources naturelles du Sud. La fin de la guerre froide a, en toute logique, dévalorisé le rôle de l'aide au développement aux yeux des bailleurs de fonds. En effet, l'intérêt géostratégique de la guerre froide ayant disparu, les zones d'influence du Sud avaient perdu de leur attrait.

C'est à cette époque que les ONG ont joué un rôle de plus en plus important dans la coopération Nord-Sud. Ce sont elles qui ont bien souvent comblé le vide laissé par le retrait de la coopération gouvernementale. Elles ont généralement été appelées à intervenir dans des zones d'extrême pauvreté et dans des projets de développement structurels, dans le but de donner accès aux services sociaux de base à des populations démunies. Ce faisant, elles ont appris qu'aucun programme de développement ne pouvait réussir durablement sans s'appuyer sur les acteurs locaux. Ce sont en effet les populations locales qui connaissent leur environnement et qui sont donc les mieux placés pour identifier leurs besoins et mettre en œuvre des projets pour y répondre. Les partenaires locaux sont ainsi progressivement devenus les principaux acteurs du développement, même si cette notion implique d'éviter une série d'écueils et de questionner en permanence l'équilibre du partenariat ainsi créé (voir notre dossier p. 14).

Aujourd'hui, alors que les enjeux planétaires se multiplient, mais que les tentations de replis sur soi semblent s'exacerber, la coopération internationale se trouve face à de sérieux défis. Le monde étant de plus en plus interdépendant, il serait illusoire d'espérer vivre reclus dans un îlot de prospérité. Les décideurs politiques, élus sur une base nationale, sont pourtant poussés à privilégier leurs électeurs sur le dos du reste du monde. Mais cette approche, aux apparences logiques, est de courte vue. L'instabilité financière ou climatique affecte les citoyens du monde, qu'ils soient du Nord ou du Sud. En d'autres termes, nous sommes tous dans le même bateau et nous n'arriverons à assurer la stabilité globale qu'en apportant collectivement les réponses adéquates à ce niveau. C'est à ces défis que les ONG doivent désormais s'attaquer.

En finançant des programmes de développement mis en œuvre par les partenaires du Sud, l'Opération 11.11.11 cherche à apporter des réponses concrètes aux problèmes de pauvreté. Mais en sensibilisant la population belge aux enjeux du développement, la campagne 11.11.11 cherche à faire comprendre que le seul choix viable est de coopérer. Car dans un monde interdépendant où des défis majeurs sont globaux, lâcher le Sud équivaudrait à perdre le Nord.





L'Europe nous ôte le poisson de la bouche

Même si les accords de pêche entre l'Union européenne et le Sénégal sont pour l'instant au point mort, de nombreux chalutiers européens viennent pêcher dans les eaux sénégalaises, jetant dans la pauvreté un nombre considérable de jeunes.



MAMADOU MIGNANE DIOUF
CONGAD (Conseil des ONG d'appui au développement) – Sénégal
www.congad.sn



L'arachide, la pêche, les phosphates et le tourisme sont les piliers de l'économie sénégalaise. Avec les règles internationales du commerce et les effets conjugués de la sécheresse, la filière arachide est entrée en crise, poussant les populations rurales, qui comptent pour 70% de la population, à une reconversion vers la pêche. Ce rush des producteurs du bassin arachidier vers la pêche artisanale a conduit à l'augmentation de la flotte motorisée qui est passée à environ 15.000 pirogues, chacune pouvant embarquer jusqu'à trente jeunes pêcheurs.

Une pêche infernale

Et c'est, dans les années 80, au moment où ces paysans espéraient trouver un second souffle grâce à la mer que les Accords de pêche Union européenne – Sénégal sont venus tout compliquer¹. « En permettant à l'Europe de prendre nos espèces pélagiques côtières, les accords nous ôtent le pain à la bouche », explique El Hadj Niang, secrétaire du comité des pêcheurs de Hann, à la périphérie de Dakar. Il prend pour exemple le yaboye², la seule espèce qui, d'après les pêcheurs, subsistait dans les eaux territoriales sénégalaises et que vingt-deux chalutiers européens viennent pêcher. Le secrétaire général du comité de Kayar, Abdoulaye Diop, précise : « On ne pêche plus que 15 ou 20% de ce qu'on prenait avant. Il y a dix ans une pirogue sortait deux à trois heures et ramenait entre 60 et 200 poissons. Maintenant, en partant toute une nuit, il lui arrive d'en ramener moins de dix ». « Hier, je suis sorti toute la nuit, confirme Arona Diagne, président du Centre national des pêcheurs sénégalais (CNPS). J'ai vendu mes prises à 7.500 FCFA, alors que j'en ai eu pour 43.000 FCFA d'essence »³. Si chaque pirogue qui va en mer subit de telles pertes, on imagine le choc pour des familles de 7 à 12 personnes qui en dépendent.

La pêche est devenue un enfer. Les pêcheurs sénégalais sont désormais obligés d'aller dans les eaux des pays voisins comme la Guinée Bissau et la Mauritanie, où les licences de pêche exigées reviennent à 500.000 FCFA. La menace sur la souveraineté alimentaire du Sénégal s'est, elle, accrue puisque c'est la pêche qui procure plus de 75% de ses protéines animales.

Barcelone ou la mort !

N'y a-t-il pas une contradiction à céder son poisson à l'Union européenne par des accords de pêche pour devoir ensuite négocier avec ses voisins le droit de s'approvisionner chez eux ? La crise du secteur agricole a débouché sur d'importants mouvements d'exode rural. Les jeunes chassés du bassin arachidier par les règles du commerce international ont tenté de trouver refuge sur les côtes. Ils ont alors été piégés par des accords de pêche appliqués sur fond de négociations des Accord de partenariat économique (APE) et ont été contraints à un « suicide collectif ». C'est en quelque sorte un crime contre l'humanité, dont sont responsables les dirigeants du Nord et du Sud.

Les jeunes se résignent maintenant à emprunter la route des îles Canaries sous le cri de ralliement « Barcelone ou la Mort ! ». Les 15.000 pirogues qui ne peuvent trouver de poissons se transforment en autant d'embarcations de fortune qui, potentiellement, peuvent emmener chacune une centaine de candidats à l'émigration, vers l'Espagne pour trouver du travail. C'est là un triste exemple des conséquences du pillage des ressources naturelles qui a commencé sur les terres continentales et qui nous a ôté le poisson de la bouche.

1/ L'Accord de pêche Union européenne – Sénégal remonte à 1979. Il est devenu caduc au 1^{er} juillet 2006 mais des flottes de pêche européennes continuaient d'exploiter les eaux territoriales sénégalaises en passant par des sociétés écrans. 2/ La sardinelle. 3/ Un Euro équivaut à environ 655,957 francs CFA.

« ON NE PÊCHE PLUS QUE 15 OU 20% DE CE QU'ON PRENAIT AVANT »



Découvrez Altermondes

Découvrez Altermondes, la revue trimestrielle française de la solidarité internationale. Elle est coéditée par le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), Oxfam France – Agir ici, Peuples Solidaires et Ritimo. Destinée à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux questions de solidarité internationale, de développement durable, de droits humains..., elle cherche à favoriser la compréhension des questions et enjeux internationaux et à promouvoir les pratiques et les comportements responsables. Son point fort : la parole aux acteurs de la solidarité internationale, au Nord comme au Sud.

Asie

Les travailleurs de l'habillement exigent un salaire décent !

JEAN-MARC CAUDRON

Animateur, Campagne Vêtements propres

L'Asie est actuellement secouée par d'importants mouvements sociaux des travailleurs de l'habillement. Violentement réprimées, leurs manifestations ont atteint un degré de mobilisation jamais connu auparavant. Face aux gouvernements et aux employeurs, les travailleurs exigent un salaire décent.

Qui n'a pas, dans son armoire, de vêtements *made in China* ou *made in Bangladesh*? La tendance est connue, l'Asie est devenue avec la mondialisation et l'exacerbation de la concurrence le principal atelier du monde. Nombreuses sont les entreprises transnationales à y avoir délocalisé leur production pour profiter – pour ne pas dire exploiter – d'une main d'œuvre bon marché et d'une législation sociale appliquée de manière laxiste.

Dans de nombreux pays d'Asie, l'industrie de l'habillement est un secteur stratégique pour les exportations et est parmi ceux de l'industrie légère qui impose les salaires les plus bas, empêchant ainsi les travailleurs de sortir la tête de l'eau. Mais d'importants mouvements sociaux semblent indiquer que la main d'œuvre asiatique n'entend plus être corvéable à merci. En témoignent les récents mouvements sociaux au Pakistan, en Chine, au Cambodge ou encore au Bangladesh. Attardons-nous sur ces deux derniers pays.

Cambodge : salaires trop bas et contrats précaires

Le 13 septembre, au Cambodge, les deux principaux syndicats indépendants de la confection, C.CAWDU et NIFTUC, comptant ensemble quelque 75.000 affiliés, lançaient un appel à la grève. Après trois jours, ils étaient rejoints par plus de 200.000 travailleurs, soit deux tiers du secteur, et bloquaient de la sorte la production d'une centaine d'usines. Au matin du quatrième jour, le gouvernement cambodgien acceptait

d'entamer des négociations mais ouvrait du même coup la voie à la répression et à l'arrestation des grévistes.

précaires. Ils visaient aussi à obtenir l'ouverture de négociations sectorielles avec l'association des employeurs.

« POURQUOI CET ACHARNEMENT À MAINTENIR ENVIRON 2,5 MILLIONS DE PERSONNES À UN NIVEAU SALARIAL SI BAS? LE MAINTIEN DE LA COMPÉTITIVITÉ DU PAYS EST-ELLE À CE PRIX ? »

Préalablement à la grève, des rapports inquiétants avaient fait état de violence, menaces et intimidations à l'encontre de syndicalistes. Mais ceux-ci ont malgré tout décidé d'aller de l'avant. « Le droit de grève et de négociation collective est clairement établi dans la loi du Cambodge comme dans la législation internationale relative aux droits humains », a déclaré Ath Thorn, dirigeant de C.CAWDU. « Nous appelons le gouvernement, les employeurs et les marques internationales, clientes de l'industrie de l'habillement au Cambodge, à respecter ces droits et à payer un salaire vital aux travailleurs cambodgiens. »

En appelant à cesser le travail, les syndicats entendaient dénoncer le salaire minimum légal insuffisant et les contrats

Le gouvernement a accédé à leur demande en rehaussant le salaire minimum mensuel à 48 euros. Le hic, c'est qu'une récente étude du Cambodia Institute for Development Studies fixe à 73 euros par mois le minimum vital pour couvrir les dépenses essentielles.

Bangladesh : pauvreté et répression comme seul avantage comparatif

Le Bangladesh est un des principaux pays d'origine de nos vêtements et se caractérise par certaines des pires conditions de travail. Mais là aussi, les conflits sociaux se sont multipliés.

Le minimum légal mensuel y a été fixé en 2006 à 1.662 Taka (18 euros) et n'avait pas été revu depuis lors, malgré la flam-

Cambodge : Des travailleurs épuisés

Ces dernières semaines, des centaines de travailleurs de deux entreprises se sont évanouis au travail. Selon Sam Seiha, un responsable administratif du parc industriel « Manhattan », plus de 100 travailleurs se sont évanouis le 15 août 2010 après un déjeuner trop frugal. Une semaine plus tard, 185 travailleurs s'évanouissaient dans une autre usine de confection. La cause probable de cette deuxième vague : le manque d'énergie dû à un manque de nourriture!

Source : Phnom Penh Post, 16-08-10.





bée des prix des denrées de base (multipliés par trois pour le riz). En juin dernier, les travailleurs de l'habillement ont bloqué les usines pendant plusieurs jours, revendiquant un salaire minimum de 5.000 Taka (55 euros) équivalent selon eux aux besoins vitaux d'une personne.

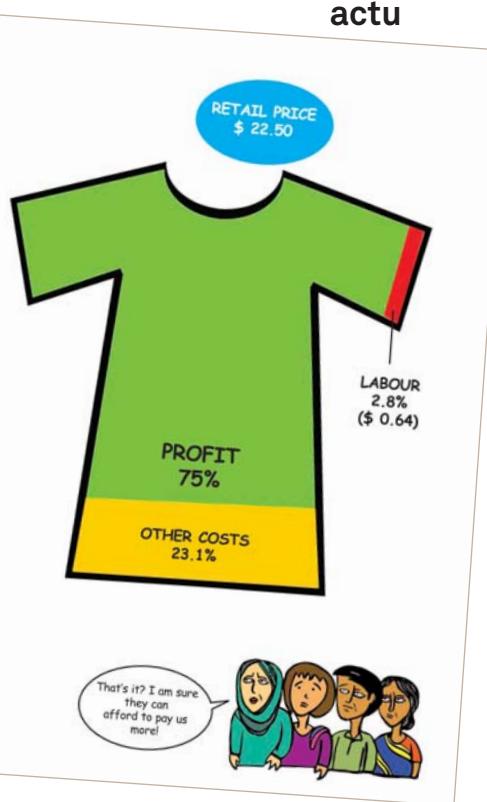
Les syndicats locaux ont attiré l'attention sur le fait que sous l'actuel gouvernement, le salaire minimum légal a été revu dans cinq autres secteurs industriels – aucun d'entre eux ne s'élevant à moins de 4.200 Taka. Le 29 juillet, le gouvernement a finalement augmenté le salaire minimum des travailleurs de l'habillement, le fixant à 3.000 Taka (33 €). « 1,10 euros

par jour est totalement insuffisant pour assurer la subsistance d'une famille de trois, quatre ou cinq personnes », déclarait Amirul Haque Amin de la Fédération nationale des travailleurs de l'habillement (NGWF). « La plupart de ces travailleurs représentent la seule source de revenus de leur famille ». Le niveau de salaire proposé est non seulement dérisoire mais on peut craindre qu'il ne sera pas respecté. En effet, le ministère bengali du Commerce estime qu'actuellement un quart des usines de confection ne respectent pas les standards obligatoires. Selon des syndicats locaux, cette fraction est bien plus élevée encore.

Pourquoi cet acharnement à maintenir environ 2,5 millions de personnes, en large majorité des femmes non qualifiées, à un niveau salarial si bas ? Le maintien de la compétitivité du pays est-il à ce prix ? Les clients de l'industrie en conviennent. Malgré les mouvements de grèves, le secteur a enregistré au mois de juin 2010 un record de ventes avec des exportations atteignant 1,3 milliards d'euros.

Vers des revendications communes dans tous les pays asiatiques

Pour donner plus de poids aux luttes, des organisations de travailleurs de l'habillement de différents pays d'Asie ont créé une campagne pour un salaire minimum en Asie. Elle vise à obtenir un « salaire plancher » dans le secteur qui correspond à un niveau de pouvoir d'achat décent et commun dans les



différents pays de la région. « La campagne consiste en une stratégie de négociation collective qui couvre des filières de production de vêtements dans leur ensemble (y compris les distributeurs et les marques) et qui vise à diminuer la mise en concurrence des travailleurs et les menaces de délocalisation », explique Ashim Roy, secrétaire général du New Trade Union Initiative en Inde.

Soutenue par l'Opération 11.11.11 et la Campagne Vêtements propres, l'Asia Floor Wage Campaign (son nom en anglais) invite les distributeurs et les marques de vêtements à immédiatement entrer en dialogue avec les organisations de travailleurs asiatiques pour résoudre le problème des salaires trop faibles. « Les marques et les distributeurs sont les acteurs les plus influents de la filière habillement », affirme Anannya Bhattacharjee, coordinatrice de la campagne. « Ils ont engrangé d'énormes bénéfices en externalisant et en délocalisant la production dans des pays à bas salaires où les lois du travail sont mises en œuvre de manière laxiste. Il leur incombe de garantir que les travailleurs qui fabriquent leurs produits soient payés un salaire qui leur permet de vivre décemment. »

Asia Floor Wage Campaign

www.asiafloorwage.org

Campagne Vêtements propres

www.vetementspropres.be



La santé, mais pas à n'importe quel prix

DAVID ELOY
Altermondes

Dans les pays du Sud, l'accès aux soins est loin d'être une réalité largement partagée. Beaucoup de personnes souffrent voire décèdent de maladies qui auraient pu être aisément soignées. Un véritable handicap pour le développement. L'Initiative de Bamako qui a longtemps prévalu est aujourd'hui remise en question et le tabou de la gratuité des soins tombe.

En septembre 2010, les chefs d'État et de gouvernement se réunissaient à New York pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Or, force est de constater que ces objectifs accusent un retard certain. En 1978, la communauté internationale s'était déjà engagée, lors de la Conférence d'Alma Ata, à garantir les soins de santé primaire pour tous. Les échecs se succéderaient-ils ? « En trente ans, beaucoup de progrès – certes encore insuffisants – ont été réalisés, tempère Erwan Le Grand, directeur d'Aide médicale internationale (AMI). Et on ne peut nier les succès, notamment en matière de prévention et de vaccination¹ ».

Un sombre tableau

Le droit à la santé et à l'accès aux soins est un droit fondamental défini par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 – « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille » (Article 25) – et dont le respect est un puissant levier de développement. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les pays où le niveau de santé et d'éducation est le plus bas ne parviennent pas à soutenir leur croissance². Même si des progrès, parfois fulgurants³, s'observent, même si les réalités varient selon les continents, les pays voire les régions, il n'en demeure pas moins que le tableau est sombre. Entre 1990 et 2005, le taux de mortalité maternelle a baissé de moins de 1% par an et aujourd'hui encore une femme meurt toutes les minutes des suites d'un accouchement. Le risque, pour un enfant d'un pays en voie de développement, de mourir avant l'âge de cinq ans est treize fois plus élevé que pour un enfant d'un pays industrialisé.

L'Afrique affiche de tristes records en la matière. En République démocratique du Congo (RDC), par exemple, 54% de la population n'a pas accès aux soins de santé de base, 31% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition, l'espérance de vie est de 47 ans. « Le système de santé congolais vit sous perfusion de la communauté internationale, témoigne Pascale Barnich-Mungwa, coordinatrice générale de Médecins du Monde en RDC. Les médecins spécialistes manquent, le personnel de santé n'est pas payé régulièrement, il y a de graves pénuries de médicaments et de matériel médical. Dans de nombreux centres de santé, il n'y a même pas de table d'accouchement ». Dans un tel contexte, difficile de définir des priorités. « Là où nous intervenons, tout devrait être prioritaire, reconnaît-elle. Alors, nous agissons surtout pour renforcer les capacités des personnels de santé congolais et leur permettre d'assumer leurs responsabilités ».

« Le bilan des trente dernières années, conclut Erwan Le Grand, c'est aussi que dans beaucoup de pays, les systèmes de santé ne sont ni efficaces, ni accessibles au plus grand nombre ». En RDC comme ailleurs, les défaillances结构elles des systèmes de santé entravent de multiples façons l'accès aux soins des populations, le coût des soins n'étant pas le moindre des freins.

Le retour de la gratuité

C'est en 1987 que la communauté internationale, face à la déliquescence des systèmes de santé, adopte l'Initiative de Bamako – encore en vigueur dans de nombreux pays – qui préconise d'instaurer les soins payants et de faire participer les patients au

« CHAQUE FOIS QU'ON DEMANDE UNE PARTICIPATION, ON EXCLUT DES GENS, DE 5 À 20% DE LA POPULATION, SELON LES PAYS »

financement de la santé. À l'époque, l'idée séduit, y compris des organisations comme Médecins sans Frontières. Elle prévoit en effet des mécanismes d'exemption pour les plus pauvres, « les indigents », qui ne fonctionneront pourtant jamais⁴. « Par le passé, nous avons effectivement mis en place la participation financière des patients, explique Seco Gérard de Médecins sans Frontières Belgique. Mais nous nous sommes rendus compte que demander



une participation financière – aussi faible soit-elle – devenait une barrière, une raison pour les populations que nous voulions atteindre, les plus pauvres, les plus marginalisées, de ne pas utiliser les services de santé ». Entre 2003 et 2005, l'association humanitaire réalise des enquêtes d'accès aux soins au Burundi, en Haïti, au Mali, en RDC et en Sierra Leone. Les conclusions sont partout identiques, implacables. « Chaque fois qu'on demande une participation, on exclut des gens, de 5 à 20% de la population, selon les pays », poursuit-elle. À l'inverse, comme en témoigne Joël Le Corre, responsable de mission projet Sahel à Médecins du Monde, le passage à la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans au Niger a eu des effets spectaculaires : « En l'espace de

Gérard. Dire à des gens qui n'ont déjà pas assez d'argent pour se nourrir, qu'ils doivent payer pour se soigner, me paraît totalement aberrant ».

Un nouveau consensus

Au milieu des années 90, pratiquement l'ensemble des pays africains avait instauré le principe de participation financière des usagers. « Mais aujourd'hui l'évidence s'impose : les politiques de paiement à l'acte ne constituent pas un mode de financement de la santé efficace », affirme Nicolas Guihard, chargé de plaidoyer à Médecins du Monde. De nombreuses études font en effet apparaître que le paiement direct par les usagers permet rarement de couvrir plus de 5 à 10% des dépenses totales nécessaires au fonctionnement du service public de santé. À l'inverse, selon l'OMS, plus de 100 millions d'individus basculent chaque année dans la pauvreté du fait de dépenses de santé catastrophiques.

1/ La couverture de la vaccination contre la rougeole a régulièrement augmenté pour atteindre 82% des enfants du monde. Entre 2000 et 2007, les décès dus à cette maladie ont diminué de 74% !

2/ Une augmentation de 10% de l'espérance de vie correspondrait à un accroissement de la croissance de 0,3 à 0,4% par an. 3/ Entre 2000 et 2008, dans plus d'un tiers des pays confrontés au paludisme, on a enregistré une baisse de plus de 50% du nombre de cas. 4/ Soit que les mécanismes étaient trop complexes, soit que les plus pauvres rechignent à faire des démarches qui les stigmatisent encore plus, soit que les médecins refusent de reconnaître les certificats d'indigence de certaines populations marginalisées.

trois ans, on a multiplié par cinq la fréquentation des centres de santé par ces enfants. Il y a même eu un effet d'entraînement puisque la fréquentation globale a augmenté ». L'argent économisé sur les soins des plus jeunes a permis de soigner les parents.

« Le recouvrement des coûts est l'un des moyens les plus inéquitables de renforcer les systèmes de santé, assène Rosemary Akolaa, responsable du plaidoyer santé pour Oxfam Grande Bretagne au Ghana. Chaque jour, des gens meurent tout simplement parce qu'ils n'ont pas pu payer les soins nécessaires ». Sans compter les effets collatéraux. Des médecins qui prescrivent des médicaments plus chers parce qu'ils rapportent plus au centre de santé. Des patients qui n'ont pas les moyens de payer l'ensemble du traitement et qui ne vont donc en prendre que la moitié. Des patients qui retardent le plus possible leur visite au centre et arrivent dans des conditions très sévères. « Ce n'est pas aux populations pauvres de s'apauvrir davantage pour avoir accès aux soins, assène Seco

C'est pourquoi, depuis 2003, une quinzaine d'États, la plupart africains, ont adopté des politiques ou des programmes de gratuité de l'accès aux soins pour tout ou partie de leur population⁵. « Le Ghana a fait de gros progrès. Il consacre presque 12% de son budget à la santé et a instauré la gratuité pour les femmes enceintes et leurs enfants jusqu'à l'âge de 9 mois, reconnaît Rosemary Akolaa. En revanche, les moyens ne suivent pas. La fréquentation des centres de santé a augmenté mais il y a toujours le même nombre de soignants et pas plus de matériel ». Même son de cloche au Niger : « L'État a couvert le pays de centres de santé et a décrété la gratuité pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, explique Joël Le Corre. Nous avons contribué à la mise en place de cette politique dans le district de Keita. Le problème aujourd'hui, c'est le financement de cette décision. L'État doit près de 6 milliards de FCFA aux établissements de santé ». Les consultations y sont toujours assurées mais les patients sont renvoyés sur les pharmacies existantes pour les médicaments. « C'est dramatique. La politique de facilitation de l'accès aux soins est en danger », conclut-il.

Un consensus sur l'inefficacité du recouvrement des coûts est aujourd'hui en train d'émerger dans la communauté internationale. « Décréter le passage à la gratuité ne suffit pas, souligne cependant Nicolas Guihard. Encore faut-il prévoir des mesures d'accompagnement en terme de renforcement des ressources humaines, d'approvisionnement en médicaments, de fonds supplémentaires pour le fonctionnement du système de santé... »⁶.

Une tendance à surveiller

Le passage à la gratuité n'est pas la panacée. Surtout il ne saurait masquer le problème de sous financement général de la santé dans les pays du Sud. Et, si ce n'est le patient, qui va payer ? La France et l'Allemagne défendent la protection sociale et la mise en place de système d'assurance maladie (où le patient ne paie pas à l'acte mais de manière forfaitaire en amont de la maladie). La Grande Bretagne, quant à elle, milite pour la gratuité pure et simple, l'État prenant à sa charge le coût des soins. C'est entre ces deux alternatives que se partagent les avis. Le Rwanda a instauré une assurance santé obligatoire. Si la couverture en terme d'assurance est bonne, restent à mesurer les résultats en terme d'utilisation des services par

les patients. « Quel que soit le système, il faudra de la solidarité internationale pour aider les pays du Sud à financer l'accès à la santé pour ceux qui en ont le plus besoin », considère Seco Gérard.

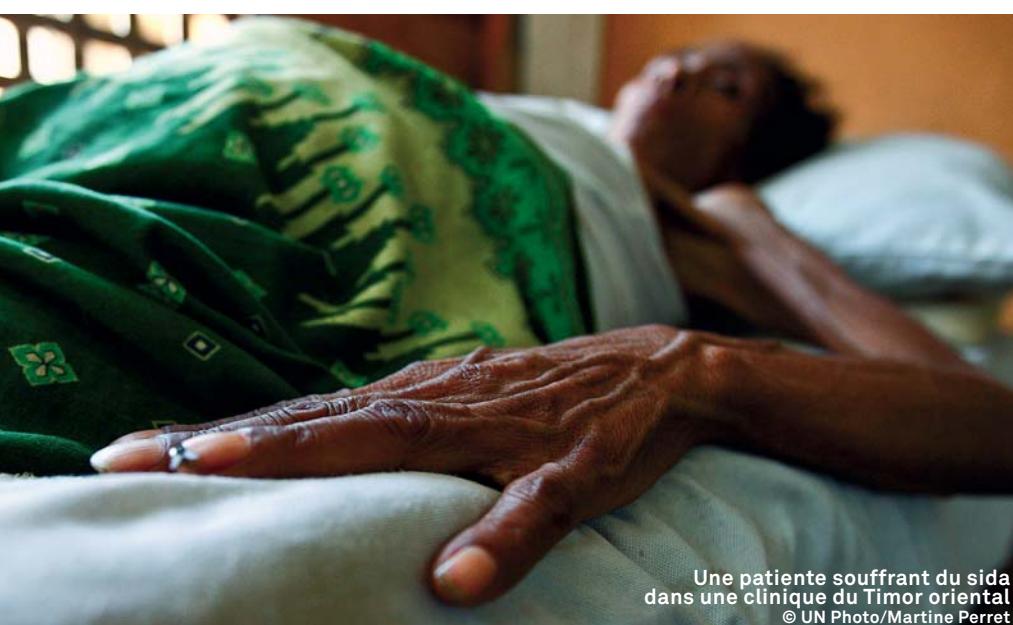
Cette solidarité doit se traduire par l'accroissement sur le long terme de l'aide publique au développement consacrée à la santé mais aussi par une meilleure coordination de la part des bailleurs de fonds. « Depuis 2003, en Afghanistan,

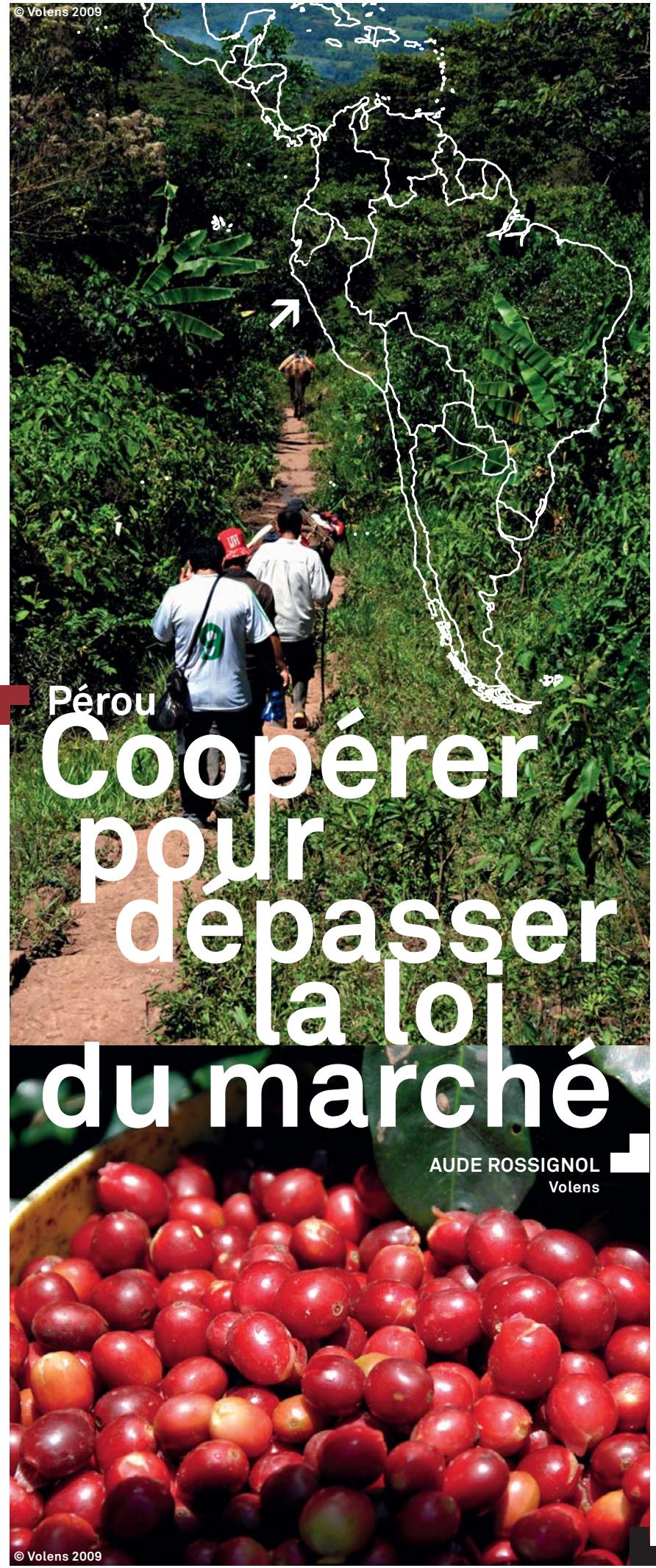
« DEPUIS 2003, UNE QUINZAINE D'ÉTATS, LA PLUPART AFRICAINS, ONT ADOPTÉ DES POLITIQUES OU DES PROGRAMMES DE GRATUITÉ DE L'ACCÈS AUX SOINS »

les principaux bailleurs se sont accordés sur des standards qui s'inscrivent dans la politique afghane de santé, explique Erwan Le Grand. Ce qui est mis en place sur le terrain, c'est la politique de santé du gouvernement, appuyée et coordonnée par les bailleurs. On arrive à une plus grande efficacité ». Un bel exemple mais qui a des airs d'exception. « En RDC, on rencontre tous les cas de figure. Des zones de gratuité financées par la coopération britannique, des zones de recouvrement où l'Union européenne et d'autres bailleurs investissent. Résultat : les populations migrent d'une zone à l'autre, c'est totalement déstructurant pour le système de santé, alerte Pascale Barnich-Mungwa. On a l'impression que les bailleurs, en contradiction avec la Déclaration de Paris, recommencent à imposer aux pays du Sud leur propre conception du renforcement des systèmes de santé ». La santé n'a pas de prix mais elle a un coût. Et pas n'importe lequel.

Cet article a été publié dans *Altermondes* (www.altermondes.org), n°21, mars 2010.

5/ Le Lesotho, le Liberia et le Népal ont mis en place l'accès gratuit pour tous aux soins de santé primaire. La Zambie a limité cette mesure aux zones rurales. Le Ghana, le Niger et le Soudan ont circonscrit la gratuité aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans. Le Kenya et le Sénégal ont décreté la gratuité des accouchements. 6/ Lire « *Petit guide pour le passage à la gratuité* », Nouria Bricki, page 23





Pérou

Coopérer pour dépasser la loi du marché

 AUDE ROSSIGNOL
 Volens

Sur les hauteurs des montagnes tropicales péruviennes, une coopérative s'attache à réinventer la culture bio. Pour assurer la pérennité de la filière. Et la durabilité des exploitations.

Il est 5h30, Mario Cordoba se rend au champ dès les premières heures de la journée. Les pieds de Mario foulent rapidement les feuilles mortes éparpillées au sol. En cette saison, la récolte du café est presque terminée. Seuls quelques cafétiers d'altitude portent encore des fruits. En chemin, il vérifie l'état des pièges – des bouteilles remplies d'eau et d'essence de café – destinés à capturer la broca, un insecte nuisible du cafetier. Ici, pas question d'utiliser le moindre produit chimique, toutes les cultures de Mario sont 100% bio. Il y a bientôt 14 ans que lui et sa famille ont fui la désolation de l'extrême Nord du Pérou pour s'installer, un peu plus au Sud, à 1.200 mètres d'altitude, dans les montagnes tropicales du département de San Martin, comme la majorité des petits cultivateurs de café et de cacao installés ici.

Le boom du caoutchouc à l'aube du siècle dernier puis l'exploitation du pétrole autour de la ville d'Iquitos ont attiré bon nombre de travailleurs. Dans les années 80, la fièvre de la coca a attiré d'autres vagues de migration dans la zone de San Martin où s'épanouissait la culture de la feuille controversée. Dans les années 90, une vigoureuse politique d'éradication poussa la plupart des paysans à se reconvertis dans la culture du café et du cacao. D'ailleurs, l'année prochaine quand l'ensemble des plantations de cacao, fraîchement mises en terre, arriveront à maturité, San Martin deviendra la première région productrice du Pérou.

financière a réduit la demande de café bio. Plusieurs tonnes de café sont restées bloquées dans les centres de stockage des coopératives de San Martin, dans l'attente d'un acquéreur... ou ont été vendues comme produit conventionnel quand les coopératives ne pouvaient pas se permettre de garder des stocks.

Torpiller les intermédiaires

Les difficultés du secteur ont amené les producteurs à se regrouper au sein de coopératives d'un nouveau type. Parmi celles-ci, *El Dorado*, une jeune structure soutenue par l'ONG belge Volens. Fonctionnant sur le mode de l'économie sociale, *El Dorado* encourage, comme toutes les coopératives, la mise en réseau de ses membres et leur offre un appui technique. Mais son crédo reste la culture bio et la préservation de l'environnement. Elle se charge pour ses membres des lourdes démarches pour l'obtention des labels commerce équitable et biologique. Mais surtout, elle s'attache à torpiller la mainmise des intermédiaires sur l'achat des récoltes pour maintenir la stabilité des prix et faciliter l'accès aux crédits.

Bourse de New York

Petits cultivateurs tournés vers des productions destinées à l'exportation, les planteurs de San Martin sont très dépendants des intermédiaires commerciaux et des prix internationaux. Ils gardent encore en mémoire le ressac des années 90 lorsque les cours étaient au plus bas. Bon nombre de paysans trouvèrent alors le salut dans des marchés de niche : le commerce équitable et les produits biologiques. Une solution aujourd'hui fragile. Car voici six ans, les cours du café ont recommencé à monter, dopés par l'occidentalisation des modes de consommation des pays émergeants. Au début de cette année, les cours ont même grimpé à un niveau proche de

« LA DIFFÉRENCE DE PRIX AVEC LE CAFÉ CONVENTIONNEL EST DEVENUE TELLEMENT MINCE QU'ELLE NE SUFFIT PLUS À COUVRIR LES FRAIS OCCASIONNÉS PAR LA CULTURE DE CAFÉ BIOLOGIQUE, DONT NOTAMMENT LE COÛT D'OBTENTION DU LABEL »

celui offert par le commerce équitable (en février, la livre d'arabica se négociait à la bourse de New-York aux environs de 1,30 dollars, pas loin des 1,5 dollars proposé par le commerce équitable). Dans la foulée, les cours du bio se font également rattraper par le café conventionnel. Il est payé 25% de mieux, contre une marge de 40% il y a une dizaine d'années.

La différence est devenue tellement mince qu'elle ne suffit plus à couvrir les frais occasionnés par la culture de café biologique, dont notamment le coût d'obtention du label. Du coup, de nombreux petits producteurs retournent à la culture conventionnelle. D'autant que la crise

« Nous avons d'abord lancé plusieurs expériences de productions collectives avec d'autres agriculteurs : élevage de cochons, cultures de maïs, de coton et de curcuma, se souvient Yoner Fasabi Rodriguez, cultivateur de 42 ans et président d'*El Dorado*. Puis nous avons reproduit ce type d'expérience sur des produits d'exportation : le café et le cacao. C'est à partir de là qu'a été créée la coopérative, il y a un an et demi. » *El Dorado* compte 420 membres. Pratiquement tous des descendants de migrants venus du Nord qui cultivent en famille quelque deux hectares de cacao ou de café. « Pour les gros travaux nous pratiquons la Choba-





© Volens 2009



© Volens 2009



Un café très spécial

Cafés spéciaux, c'est un projet qui a vu le jour voici trois ans avec l'appui de trois organisations, la belge Volens, la britannique ITDG et la péruvienne Caprirona. Son originalité, chercher à lutter contre l'extrême pauvreté de 600 familles de caféticulteurs de la zone andino-amazonienne du Pérou en développant un café de haute qualité et conduit en culture biologique. Il s'agit de faciliter l'accès des producteurs au marché en développant leurs connaissances économiques et techniques mais aussi de développer les techniques de cultures biologiques (plantation de cafiers sous bosquets, création d'alternatives aux engrains et pesticides...). L'enjeu est de taille : les cultivateurs migrants de la Sierra (zone montagneuse) s'installent de plus en plus haut dans les montagnes tropicales de la Selva (zone forestière) à la recherche de terres, menaçant par la déforestation les forêts primitives. Leur conversion aux cultures biologiques est synonyme de reforestation et d'intégration harmonieuse de leurs cultures à l'environnement. Mario Cordoba et sa coopérative *El Dorado* sont l'un des acteurs directs du projet.

© Volens 2009

Choba, une entraide mutuelle pour les récoltes ou le fauchage. Les récoltes sont rachetés par la coopérative. »

La coopérative s'attache à innover de nouvelles pratiques culturales bio, un appui bienvenu pour ces paysans qui ont rarement fait des études. « Nos terres agricoles sont intégrées à la forêt primitive, précise Mario Cordoba. Nous profitons de l'ombrage et de l'apport nu-

Le goût de la biodiversité

Alors que l'offre de café baisse¹ et que les prix du café conventionnel repartent à la hausse, le café bio, lui, est menacé. Ses prix ne couvrent plus les investissements réalisés et les baisses de rendement. Ironiquement, l'amateur de bio pourrait payer son café de plus en plus cher, à mesure que sa culture reculera, avec, sur les lieux de production, toutes les conséquences sur l'environnement.

« L'AMATEUR DE BIO POURRAIT PAYER SON CAFÉ DE PLUS EN PLUS CHER, À MESURE QUE SA CULTURE RECOLERA »

tritif des arbres de la forêt pour faire croître nos productions. Nous développons également des alternatives aux fertilisants chimiques : compostage des pulpes de café et de cacao, utilisation des micro-organismes présents dans la forêt pour accélérer la décomposition du compost, stockage des eaux de dé-pulpage pour éviter la contamination des sols et des cours d'eau. »

L'amélioration des cultures bio passe par une accumulation d'innovations simples mais astucieuses. « Nous plantons des arbres de différentes origines pour garantir la diversité et tenter d'obtenir un produit d'excellence. L'entretien régulier des arbres, comme la taille des branches pour éviter que deux spécimens se touchent, nous évite de recourir aux pesticides. »

Mais sur les hauteurs de San Martin, Mario Cordoba n'en démord pas. Le bio reste pour lui un investissement sûr, qui garantit la préservation et la durabilité de ses sols, maintient la biodiversité et protège sa santé. D'ailleurs, celui-ci vient de remporter une première reconnaissance : sa coopérative a été couronnée du premier prix du concours de café de qualité de la région de Moyobamba. Il s'est dans la foulée classé parmi les 13 finalistes au même concours au niveau national. Un sacré encouragement et une première confirmation de ses choix.

Volens Amérique

www.volensamerica.org

1/ Au Brésil, premier exportateur mondial, la production baisse cette année de 25% à cause des conditions climatiques et de la mise au repos biennuelle des pieds de café arabica.

14campagne 11.11.11
dossier

NICOLE SEECK
Chargée des relations donateurs
– CNCD-11.11.11

11.11.11, un combat de pleins droits

Du 4 au 14 novembre, c'est l'Opération 11.11.11. À cette occasion et pour la 45^e fois, des milliers de bénévoles solliciteront votre générosité en rue, à l'entrée de supermarchés et lors de diverses animations. L'objectif : financer les projets 11.11.11. Mais que représente au juste ce sigle ? Dans ce dossier, nous vous invitons à le décoder. Découvrez également plus en détail l'interdépendance de nos actions menées au Nord et le financement dans le Sud de projets structurels de développement.

NORD / SUD

« Un combat de pleins droits », la devise du CNCD-11.11.11 résume pertinemment ce que nous représentons. Derrière cette petite formule se cache, en effet, toute une vision du monde et de la solidarité internationale, autant qu'une multitude d'actions concrètes d'aide au développement.

Un combat? Certes, il s'agit bien d'un combat que nous menons. D'un combat pacifique contre les phénomènes d'exclusion et de pauvreté. D'une lutte inlassable pour l'accès au développement des populations du Sud. D'une résistance sans faille à l'indifférence et à la résignation face aux inégalités sociales et internationales.

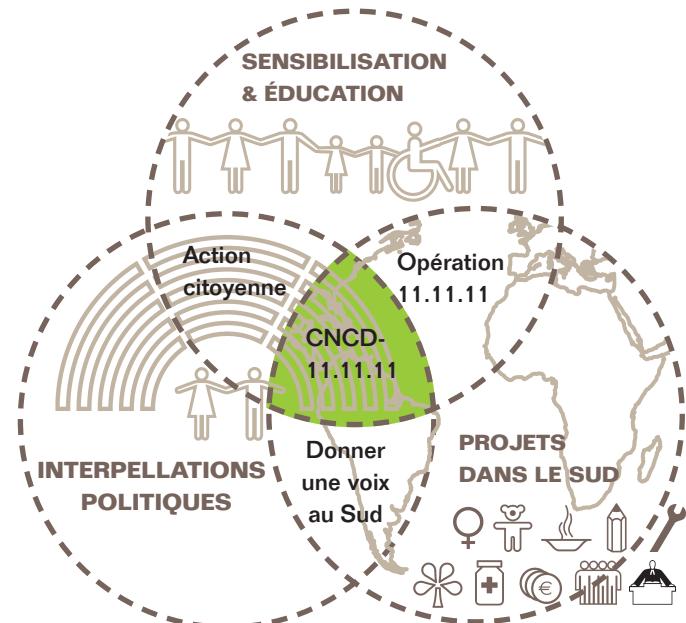
De pleins droits? Incontestablement! Pour le CNCD-11.11.11, si le développement doit répondre à des besoins concrets, il doit surtout être conçu en termes de droits. En définitive, il s'agit de permettre aux populations démunies et exclues de jouir, sans exception aucune, de tous les droits fondamentaux qui nous reviennent à tous en tant qu'êtres humains.

Un combat différent? Assurément, dans la mesure où notre travail s'inscrit dans la durée et se distingue de celui des ONG d'urgence, autant qu'il le complète. Comprendre cette distinction, au même titre que la complémentarité qu'elle comporte, nous semble essentiel. En effet, alors que les premières interviennent à court terme dans des situations de conflit ou de catastrophe, les ONG de développement agissent dans le temps sur des projets structurels de développement. L'objectif visé étant de remédier durablement au déséquilibre mondial. Il s'ensuit que le travail de longue haleine ainsi mené se fait souvent à l'abri des projecteurs médiatiques. Avec justesse et des mots bien à elle, la journaliste Colette Braeckman résume cette réalité comme suit : « Au-delà de l'humanitaire, il y a le développement; au-delà des actions spectaculaires et médiatiques, il y a la patience des jardiniers qui cultivent, au ras du sol, une meilleure compréhension entre les hommes et un monde un peu moins difficile à vivre. »

Un combat sur plusieurs fronts! La particularité du CNCD-11.11.11 réside encore dans son approche résolument globale. Les causes de la pauvreté étant multiples, nous agissons sur l'ensemble des principaux enjeux du développement tout en reconnaissant leurs interrelations. De même, nous menons nos actions sur trois fronts intimement liés.

Repères

Coupe des ONG et associations engagées dans la solidarité internationale en Belgique francophone et germanophone, le CNCD-11.11.11 œuvre dans un cadre citoyen, pluraliste et indépendant. Le sigle CNCD signifie Centre national de coopération au développement. Quant au sigle 11.11.11, il vient de notre première récolte de fonds en 1966, le 11 du 11 à 11h. Le 11 novembre est le jour de l'armistice de la guerre 14-18, l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas de paix sans développement et inversement.



Agir sur les causes profondes de la pauvreté passe inévitablement par l'interpellation des décideurs politiques au Nord car leurs actions ont un impact direct sur les conditions de vie des populations du Sud. Ainsi, grâce à une démarche indépendante et pluraliste qui interpelle le monde politique sur sa responsabilité en matière de solidarité internationale, nous portons les revendications des populations du Sud jusqu'au cœur même des instances décisionnelles nationales et internationales. Cette action politique passe inévitablement par l'action citoyenne, la dernière renforçant la première. Chaque citoyen ici, au Nord, façonne le monde par ses choix de vie, son mode de consommation et son action collective. Considérant le citoyen comme acteur à part entière, notre rôle consiste aussi à l'aider à agir en connaissance de cause, et à le responsabiliser vis-à-vis du processus de développement : ce que nous faisons précisément à travers un travail permanent de sensibilisation et d'éducation au développement. En complément à nos actions ici au Nord, nous finançons,

« SI LE DÉVELOPPEMENT DOIT RÉPONDRE À DES BESOINS CONCRETS, IL DOIT SURTOUT ÊTRE CONÇU EN TERMES DE DROITS »

à travers l'Opération 11.11.11, des projets et des programmes de développement en Afrique, Asie, Amérique latine et au Moyen-Orient. Aspirant à donner aux populations du Sud les moyens de leur propre développement, ces projets sont alignés sur les stratégies de nos partenaires du Sud. Ces derniers jouent un rôle essentiel sur le terrain. Du fait de leur ancrage social et leur connaissance du contexte local, ils sont les acteurs de changement de leur société. Ces partenariats se construisent et inscrivent leur action dans la durée, en vue de générer du changement social et politique.



Je travaille dur... donc je suis pauvre !

Les entreprises transnationales mettent les travailleurs en concurrence à l'échelle internationale. Cela leur permet d'exercer une pression à la baisse sur les salaires. Celle-ci est d'autant plus forte qu'il s'agit de travailleurs ou de travailleuses peu qualifiés, au Sud comme au Nord. Dans plusieurs régions du monde, les salaires réels ouvriers ne cessent de baisser.

Que faire ?

Promouvoir le Travail décent.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour que l'Union européenne conditionne les accords de commerce et d'investissement qu'elle signe avec des pays tiers au respect des critères du travail décent tels que définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

L'Opération 11.11.11 soutient...

Le programme que mène l'ONG Oxfam-Solidarité avec ses partenaires vietnamiens (Hai Phong Federation of Labour Unions et le National Institute for Labour Protection), pour la promotion du travail décent dans le secteur industriel au Vietnam, qui est en forte expansion suite à l'implantation de nombreuses sociétés transnationales... Au-delà du Viêt-Nam, les partenaires d'Oxfam-Solidarité collaborent à l'Asia Floor Wage Campaign en Asie qui ambitionne, à un niveau plus global, de lutter contre la mise en concurrence des travailleurs asiatiques entre eux.

www.oxfamsol.be

Je cultive... donc j'ai faim !

La libéralisation du commerce international des produits agricoles met en concurrence des producteurs qui, d'un pays à l'autre, ont des moyens de production extrêmement différents. Les producteurs des pays dotés des meilleurs atouts – technologies modernes, terre arable abondante et bon marché, soutiens financiers des pouvoirs publics – peuvent vendre leurs produits dans le cadre du commerce international à un prix beaucoup plus bas que ceux qui ne jouissent pas de ces atouts. D'autre part, les prix internationaux qui s'imposent désormais dans les moindres recoins du globe sont par nature très instables. Ces principaux facteurs ont abouti à un cruel paradoxe : les petits agriculteurs sont les premiers à souffrir de la faim. Ils sont ainsi obligés de quitter l'agriculture par dizaines de millions chaque année.

Que faire ?

Promouvoir la Souveraineté alimentaire.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour que l'Union européenne ait une politique agricole ainsi qu'une politique commerciale garantissant des prix stables et rémunérateurs aux agriculteurs tant du Sud que du Nord.

L'Opération 11.11.11 soutient...

Des programmes de promotion de la souveraineté alimentaire menés par l'ONG Entraide et Fraternité au Mexique ainsi qu'au Zimbabwe. Face au modèle agro-industriel et à la grande propriété foncière, ceux-ci appuient les associations paysannes locales dans leur droit à définir elles-mêmes leurs politiques agricoles et alimentaires dans le respect de l'environnement.

www.entraide.be

Avec le Sud pour ne pas perdre le Nord. Nous ne lâchons pas. Et vous ?

Si vous aussi, vous voulez marquer votre solidarité avec les populations du Sud, soutenez-nous ! À travers votre don, vous offrez des perspectives concrètes de développement à des populations du Sud

Faites un don sur [000-0000011-11](http://www.cncd.be/dons)

IBAN : BE30.0000.0000.1111 – BIC : BPOTBEB1

ou en ligne www.cncd.be/dons

Le CNCD-11.11.11 adhère au Code éthique de l'AERF.

Vous avez un droit à l'information. Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.

CNCD-11.11.11

Quai du Commerce 9, B-1000 Bruxelles

T 02 613 30 34 - F 02 250 12 63

cncd@cncd.be - www.cncd.be





Je vais à l'école... donc je suis analphabète !

On peut décrire le profil des enfants connaissant le plus d'obstacles à l'éducation primaire dans le monde : une jeune fille africaine de famille pauvre habitant en zone rurale à plus de trente minutes de marche de l'établissement scolaire le plus proche. Vu le manque de moyens budgétaires, la piste privilégiée par nombre de pays en développement est de doper l'offre éducative à moindre coût. Comment ? En exploitant au maximum les infrastructures existantes, en réduisant la durée de formation des enseignants et en faisant supporter une part significative des frais scolaires par les parents d'élèves. Cette réalité a débouché sur une dégradation préoccupante de la qualité de l'éducation. Bien que des progrès aient été réalisés en matière de scolarisation primaire, l'inscription en première année prime sur la qualité de l'instruction. Résultat : nombre d'enfants scolarisés ne terminent pas un cycle complet du primaire et restent analphabètes ou incapables de lire correctement un texte de base.

Que faire ?

Promouvoir un accès universel à un enseignement de qualité.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ En vue de l'annulation de la dette des pays en développement, afin qu'ils puissent affecter leurs ressources aux secteurs prioritaires, tels que l'éducation.

L'Opération 11.11.11 soutient...

Les projets de l'ONG Dynamo international qui ont pour objet la coopération au développement dans les domaines concernant les enfants et les jeunes de la rue, l'éducation et le travail social de rue. Ce projet permet de créer les conditions qui permettent, à un niveau international, de renforcer les acteurs de terrain, les politiques et les acteurs administratifs dans leurs capacités à assurer une aide et une protection à tout enfant en difficulté.

www.dynamoweb.be



Je suis une femme... donc je suis discriminée !

Dans les usines des sociétés transnationales implantées au Sud, le manque de respect de la législation du travail, déjà très faible en général, empêche une réelle protection sociale des travailleurs, en particulier des femmes. Dans les villes, les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre active dans les « zones franches », où les normes sociales sont souvent inexistantes. Ainsi, les jeunes femmes sont-elles licenciées dès leur première grossesse et aussitôt remplacées par d'autres ! En définitive, les femmes sont discriminées non seulement en termes d'accès à l'emploi, mais aussi en termes de rémunérations : les inégalités salariales subsistent entre les hommes et les femmes pour un emploi identique, au Nord comme au Sud. Plus généralement, 70% des pauvres dans le monde sont des femmes.

Que faire ?

Garantir l'égalité des sexes dans toute politique de développement.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour qu'ils prennent des mesures nationales et internationales pour mettre en pratique le principe « à travail égal, salaire égal », ce qui passe d'une part par l'actualisation de la convention collective de travail 25 (qui garantit en Belgique un salaire égal pour un travail égal, conformément à l'engagement de l'accord interprofessionnel (AIP)) et, d'autre part, la ratification de la convention 183 de l'OIT (relative à la protection minimale de la maternité, au congé de maternité, à la santé au travail, aux pauses d'allaitement...).

L'Opération 11.11.11 soutient...

Les programmes de l'ONG Le Monde selon les femmes avec des partenaires des pays en développement en vue de renforcer les droits des femmes et de faire reconnaître davantage celles-ci comme actrices du développement. Tous les programmes financés par l'Opération 11.11.11 incorporent la dimension du genre, ce qui implique qu'ils promeuvent l'égalité entre hommes et femmes.

www.mondefemmes.org



Je suis malade... donc je n'ai pas accès aux soins de santé !

La privatisation des services de santé dans la plupart des pays en développement a fait de l'accès aux soins de santé le privilège d'une minorité : les riches. Le reste de la population, trop peu solvable, doit s'en passer. Par exemple, en Afrique subsaharienne, une femme sur treize décède suite à l'accouchement, du fait que moins de la moitié des accouchements ont lieu en présence de personnel de santé qualifié. Cet accès inégal à la santé est d'autant plus vrai que les médicaments contre les grandes pandémies, brevetés par les firmes pharmaceutiques, sont souvent trop chers pour les populations du Sud. C'est pourquoi 17 millions de personnes meurent chaque années de maladies infectieuses (paludisme, sida, tuberculose, etc.), dont 90% dans les pays en développement.

Que faire ?

Garantir un accès universel aux soins de santé.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ En vue de l'annulation de la dette des pays en développement, afin qu'ils puissent affecter leurs ressources aux secteurs prioritaires, tels que la santé.

L'Opération 11.11.11 soutient...

Un programme d'appui aux mouvements mutualistes dans le domaine des soins de santé mené par l'ONG Solidarité Socialiste avec des associations partenaires de cinq pays africains. Ce programme inclut l'interpellation de responsables politiques africains en vue d'un meilleur engagement des pouvoirs publics dans les services sociaux à la population. Les associations partenaires du programme participent par ailleurs à des plate-formes africaines qui revendiquent des mesures de réduction de la dette extérieure des États.

www.solsoc.be



Je suis entouré d'eau... donc j'ai soif !

5.000 enfants meurent chaque jour de diarrhée, soit un enfant toutes les 17 secondes, faute d'accès à une eau saine ou à l'assainissement. Plus généralement, le problème d'accès à l'eau est paradoxal : plus d'un milliard de personnes sont privées d'accès à l'eau salubre alors qu'il en coule abondamment aux alentours. Ainsi, les personnes habitant les bidonvilles de Djakarta, Bombay ou Nairobi se heurtent à des pénuries d'eau salubre, tandis que leurs voisins des quartiers riches ont suffisamment d'eau non seulement pour assurer leurs besoins domestiques, mais également pour arroser leur jardin et remplir leur piscine. Par exemple, alors que la République démocratique du Congo concentre le quart des réserves africaines d'eau, plus de la moitié des Congolais n'ont pas accès à l'eau potable.

Que faire ?

Promouvoir le droit à un accès universel à l'eau potable et aux équipements sanitaires de base.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour que le droit à l'eau soit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans une convention internationale sur l'eau dans le cadre des Nations unies, et enfin, dans la Constitution belge.

L'Opération 11.11.11 soutient...

Le Réseau Ressources Naturelles (RRN), en République démocratique du Congo (RDC), regroupe plus de 250 associations locales concernées par l'usage des ressources naturelles dont la RDC est très richement dotée. Elles font un travail de plaidoyer basé sur leurs connaissances de terrain afin de conscientiser les responsables politiques congolais. Au début des années 2000, le gouvernement a adopté de nouveaux codes miniers et forestiers en vue de promouvoir une gestion durable du sous-sol et de la forêt et de trouver des moyens pour la reconstruction du pays. La faiblesse de l'État le rend toutefois incapable de faire respecter ces lois. Les firmes étrangères exploitent donc la forêt et le sous-sol sans beaucoup de contraintes alors que les populations locales ne bénéficient que très peu – lorsqu'elles en bénéficient – de l'exploitation de ce « patrimoine national ».

www.rrnrdc.org



Je pollue peu... donc je suis victime des changements climatiques !

Les pays du Sud subissent davantage les effets des changements climatiques que les pays du Nord alors que ces derniers en sont essentiellement à l'origine. Les sécheresses prolongées, les inondations plus fréquentes ou plus violentes sont déjà perceptibles depuis quelques années et pèsent lourdement sur les populations rurales pauvres, dans les pays du Sud, qui représentent une part souvent majoritaire de la population. Si les pays du Nord subissent eux-aussi les effets négatifs des changements climatiques, ils ont toutefois davantage de moyens financiers pour s'y adapter que les pays en développement.

Que faire ?

Promouvoir le développement d'économies plus propres, c'est-à-dire peu consommatrices d'énergies fossiles, et aider les pays du Sud à s'adapter aux changements climatiques.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour que la Belgique et l'Union européenne réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2020 par rapport à 1990, et pour que l'Union européenne mette 35 milliards d'euros par an à partir de 2013 à disposition des pays en développement afin qu'ils puissent financer des mesures d'adaptation aux changements climatiques (sans que cette somme ne soit reprise sur l'aide publique au développement).

L'Opération 11.11.11 soutient...

Un programme de chaînes de production agro-écologiques respectant les normes d'une économie sociale et solidaire mené au Pérou par l'Institut de Développement du Secteur informel (IDESI) et appuyé par l'ONG Autre Terre. Ce programme, dont bénéficie une vingtaine de communautés paysannes, permet l'extension d'une agriculture biologique dans des zones semi-arides initialement peu propices à la culture. Il s'agit non seulement d'une agriculture alternative non productrice de gaz à effet de serre, mais également d'une expansion du couvert végétal qui accroît l'absorption du dioxyde de carbone.

www.autreterre.org



Je suis un pays en développement... donc je finance les pays riches !

Si les pays riches financent des programmes de développement dans les pays en développement, ceux-ci financent à leur tour les pays riches ! Il s'agit par exemple du paiement d'une dette extérieure souvent insoutenable, des rapatriements vers les maisons-mères du Nord des profits enregistrés par les firmes transnationales dans le Sud, ou encore de l'évasion fiscale permise par la prolifération des paradis fiscaux.

Que faire ?

Promouvoir un financement adéquat du développement.

Le CNCD-11.11.11 interpelle nos élus politiques...

→ Pour que soit mis en œuvre un agenda européen de lutte contre la spéculation financière et les paradis fiscaux en vue d'éviter la fuite de capitaux qui trop souvent annule les efforts de financement du développement.

L'Opération 11.11.11 soutient...

Le réseau international d'ONG Latindadd est actif dans 9 pays d'Amérique latine. L'objectif général de ce réseau est la construction d'un nouveau système financier régional et global offrant des alternatives de financement pour le développement. Latindadd aborde la question de l'ilégitimité de la dette extérieure à travers ses stratégies de promotion d'audits de la dette dans la plupart des pays où il est actif.

www.latindadd.be



STÉPHANE BOULC'H
COTA asbl

Le partenariat est une notion centrale de la coopération Nord-Sud. Pourtant, les conditions de ce que doit être un partenariat de qualité font constamment débat, le concept ne cessant de se renouveler au gré des évolutions du secteur.

Les partenariats dans la coopération au développement

Le partenariat recouvre des pratiques très diverses. En fonction des contextes et des acteurs en présence, de leur sensibilité, des objectifs de leur collaboration, il pourra être conçu, expliqué et utilisé de maintes façons. D'autant qu'il se construit à plusieurs, qu'il est le résultat d'interactions et de négociations constantes. C'est une relation par essence vivante et complexe.

Qu'est-ce que le partenariat ?

En simplifiant, on pourra le décrire comme une association entre différents acteurs pour concevoir et réaliser ensemble des activités de coopération.

Dans le langage courant, le terme fait implicitement référence à une relation construite entre des intervenants des deux hémisphères, mais on verra plus loin, que dans la pratique, ce n'est plus uniquement le cas. Cela variera en fonction du domaine d'intervention concerné, mais le partenariat peut se justifier par le fait que les acteurs cherchent à compléter leurs capacités ou leurs compétences sociales, professionnelles ou techniques. Ce renforcement peut être entendu comme réciproque mais le partenariat est souvent encore conçu comme une opportunité de transférer des aptitudes d'un partenaire à l'autre.

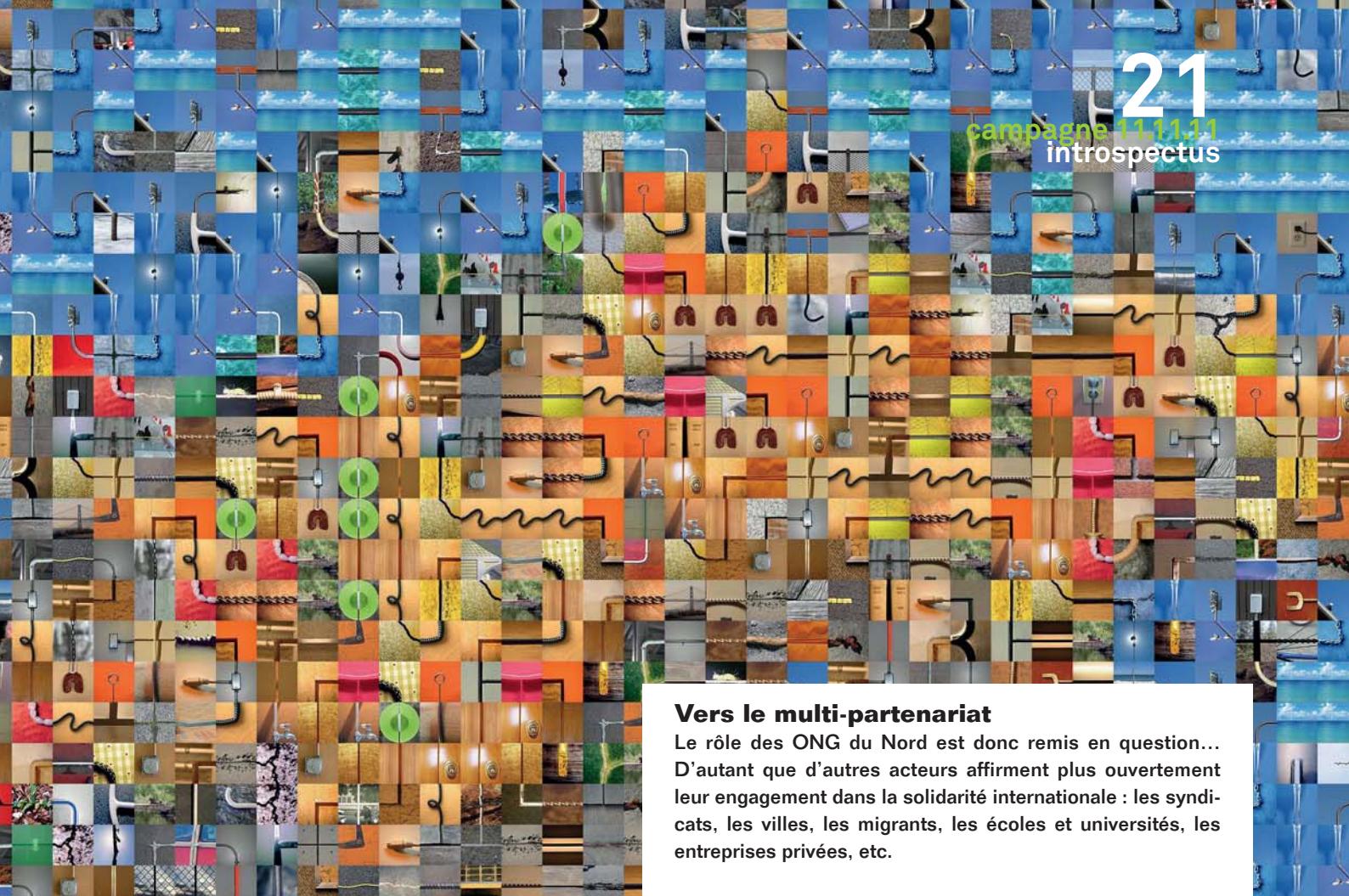
Le partenariat est souvent motivé par l'accès qu'il procure à des services d'appui et de financement (parfois à des réseaux de relations). Car nombre de pourvoeure d'aide ne l'accordent plus qu'à des initiatives impliquant un partenariat. De nombreux acteurs de la solidarité internationale ne peuvent directement bénéficier de ces opportunités qu'en s'associant à un tiers.

Réaliser un projet à plusieurs implique au préalable de parvenir à s'entendre sur un socle de motivations et des règles de travail et de comportement qui concilient équitablement les intérêts et priorités de chacun. Ce qui suppose idéalement d'être en mesure de créer et de cultiver un climat de collaboration basé sur la confiance, le respect et la reconnaissance de l'identité et des valeurs de l'autre. Cela requiert bien sûr des dispositions à l'écoute. Mais la bonne volonté et l'ouverture d'esprit des parties doivent bien sûr composer avec une multitude de contraintes liées aux contextes politiques, sociaux et économiques ou découlant des conceptions de l'aide qui régentent la coopération.

De l'assisté au partenaire

Dans les années 50 et 60, « l'expertise » des donateurs du Nord étaient inculquée à des « bénéficiaires » du Sud censés progresser vers les modèles socio-économiques occidentaux. À partir de la décennie suivante, l'idée d'une collaboration et d'un apprentissage mutuel s'installe peu à peu. L'expérience a montré que les projets ne peuvent engendrer d'améliorations profondes et durables que si les populations peuvent se les approprier, y projeter leurs propres aspirations. On ne se départ pas tout à fait de l'idée d'une prééminence du savoir du Nord, mais les connaissances traditionnelles et les compétences locales commencent à être reconnues et mises à profit. Néanmoins, les coopérants volontaires du Nord continuent à piloter les projets et les collaborateurs locaux restent pour la plupart confinés à des rôles subordonnés.

Ce n'est qu'à partir des années 90 que les organisations du Sud sont promues au rang de « partenaires ». Ceux-ci demeu-



rent « accompagnés », mais sont davantage impliqués dans la définition des priorités à rencontrer, la conception et la mise en œuvre des programmes de développement. La mondialisation impose la création de relations plus stratégiques. Les projets sont pensés sur de plus longs termes, comme des processus. Les coopérants sont moins nombreux et leurs fonctions évoluent vers celles d'agents de liaison. Davantage viennent du Sud.

L'intention des partenariats n'est plus de transférer des savoir-faire techniques, mais également de renforcer les capacités organisationnelles et stratégiques d'organisations de sociétés civiles qui sont amenées à endosser de plus en plus de responsabilités au service de leurs bases.

Cela les incite à acquérir davantage de capacités pour monter et mettre en œuvre des programmes à l'échelle régionale en reliant différentes actions et différentes catégories d'acteurs. Le secteur associatif du Sud revendique davantage d'autonomie dans la gestion de ses initiatives et la possibilité de cultiver des relations moins exclusives, plus diversifiées et plus ouvertes aux opportunités offertes à diverses échelles par les réseaux. Elles s'efforcent de devenir moins dépendantes des aides financières extérieures, diversifient leurs partenariats et leurs bailleurs de fonds. Ce faisant, elles se structurent rapidement, et certaines parviennent à concurrencer leurs anciens « mentors » du Nord sur le plan de l'influence ou de la maîtrise des méthodes et techniques de développement.

Vers le multi-partenariat

Le rôle des ONG du Nord est donc remis en question... D'autant que d'autres acteurs affirment plus ouvertement leur engagement dans la solidarité internationale : les syndicats, les villes, les migrants, les écoles et universités, les entreprises privées, etc.

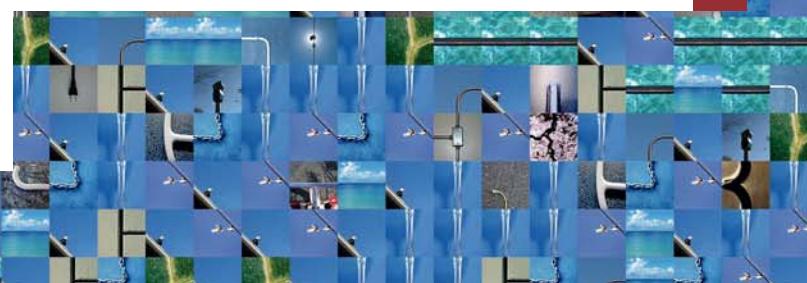
Des organisations du Sud commencent à diriger leurs stratégies de recherche de soutien et d'influence elles-mêmes vers le Nord et les instances internationales, sans recourir à l'intercession d'un partenaire.

« DANS LES ANNÉES 50 ET 60, “L’EXPERTISE” DES DONATEURS DU NORD ÉTAIENT INCULQUÉE À DES “BÉNÉFICIAIRES” DU SUD CENSÉS PROGRESSER VERS LES MODÈLES SOCIAUX-ÉCONOMIQUES OCCIDENTAUX »

En outre, les chantiers investis (les processus de décentralisation de l'État, la gestion des ressources naturelles...) appellent des logiques d'intervention plus partagées et la mise en place de dispositifs complexes de concertation impliquant acteurs associatifs, publics et économiques. Les approches multi-acteurs apparaissant de plus en plus comme une nécessité...¹

L'ensemble de ces tendances appelle le développement de réseaux capables de construire des analyses et des positions communes, d'adopter des stratégies d'actions concertées fondées sur le partage d'expériences et d'opinions émanant du monde entier. Tendance que l'expansion des technologies Internet amplifie.

1/ Le dernier numéro de la revue « Les Échos du COTA » (n°128, sept. 2010) est justement consacré à la gestion des programmes multi-acteurs.



Le partenariat comme un moyen de cultiver la complémentarité

Fondamentalement, sur tous les plans de la géopolitique contemporaine, les rapports de pouvoir entre les deux hémisphères restent déséquilibrés. Les rapports de partenariat s'en ressentent forcément; ce qui ajoute aux difficultés que la conciliation d'intérêts et de perceptions hétéroclites autour d'une seule initiative entraîne inévitablement. Les rapports de forces sont inéluctables du seul fait que l'accès aux ressources et aux outils d'émancipation est inéquitable. Aussi, il n'est pas étonnant que les principes de bénéfices mutuels équitables ne soient pas toujours aussi prégnants en pratique que l'on pourrait l'espérer.

« L'INTENTION DES PARTENARIATS N'EST PLUS DE TRANSFÉRER DES SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES, MAIS ÉGALEMENT DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ORGANISATIONS DE SOCIÉTÉS CIVILES »

Néanmoins, le recours au partenariat est devenu incontournable et le partenaire a gagné en respect, en intégrité et ne cesse de fortifier son influence. La qualité d'une relation entre partenaires d'une initiative de développement est jugée déterminante pour sa réussite. À tel point qu'avant d'accorder des subventions, la plupart des bailleurs de fonds exigent des garanties sur ce plan.

Ce n'est pas parce qu'on est plusieurs qu'on est forcément meilleur et plus efficace, mais cinq décennies de coopération auront tout de même démontré que cela stimule la créativité, aiguise l'acuité des analyses, améliore la compréhension

entre cultures. Ainsi, c'est aussi un instrument de sensibilisation et d'ouverture d'esprit. Au Nord, on s'appuie sur les partenariats pour mobiliser l'opinion autour d'enjeux du développement. Parce qu'il contribue à la valorisation des compétences des intervenants, le simple fait de conclure un partenariat est un acte qui contribue au développement d'un pays. Chaque partenaire y puise un argument de reconnaissance et de légitimité supplémentaire vis-à-vis de ses interlocuteurs; cela le fortifie institutionnellement et politiquement, mais cela le protège aussi dans une certaine mesure.

La pratique du partenariat a amené des changements dans les mentalités des acteurs de la solidarité internationale. Désormais, plus qu'auparavant, le renforcement des capacités induit la création mutuelle de connaissances, au point que le partenaire du Sud apparaît même comme devant être impliqué dans la gestion des connaissances des ONG du Nord. On admet plus volontiers que c'est par l'interaction que le renforcement s'acquiert.

Ces progrès sont fragiles et constamment remis en cause et il ne faut pas oublier qu'on ne part pas tous avec les mêmes avantages et que les besoins des plus pauvres doivent passer en priorité, mais il est encore permis de rêver que si la tendance se renforce les deux hémisphères tireront enfin véritablement un bénéfice réciproque de la coopération au développement.

Doucement, tout doucement... OGM

Chronique subjective
et complètement à l'ouest,...
GÉRARD MANRÉSON,
professeur à HECC
Haute école du Café du Commerce

J'adore les gagnants, je glorifie les forts, je suis fan des dominants et les forts en gueule me font craquer... mais, doucement, holaaa doucement, notre enthousiasme nous perd, mes amis. Moi aussi j'aime les experts, ils pensent pour nous. Regardez ce David King. Il est directeur de l'école « Entreprise et environnement » à l'université d'Oxford. Je le cite : « La crise alimentaire dans les pays pauvres est aussi le résultat des campagnes anti-OGM ». Si j'avais un nom comme le sien j'aurais carrément affirmé : « lutter contre les OGM est un crime contre l'humanité ». Noooon j'déconne. Je comprends la joie qu'on peut éprouver à publier de telles affirmations. Mais c'est un tantinet usé comme argument. Soyons plus créatifs, que diable ! Il faut se passer désormais de nos répliques toutes faites du type « les OGM vont aider les pauvres ». Regardez le désastre des paysans indiens qui se suident avec nos graines en poches. C'est du plus mauvais effet !

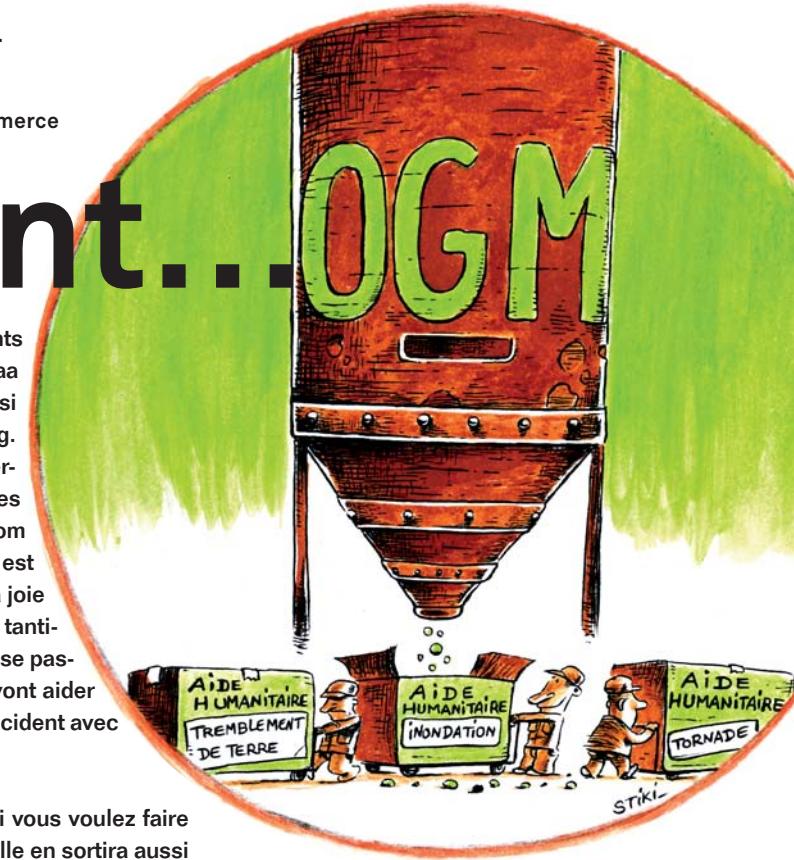
Être créatif, sûrement, mais surtout PRU-DENT. Je m'explique. Si vous voulez faire bouillir une grenouille, rien ne sert de la jeter dans l'eau chaude, elle en sortira aussi vite. Ce qu'il faut, c'est faire monter la température lentement, progressivement, de façon à ce que l'animal ne se rende compte de rien. Lorsque la température approchera le seuil fatal, l'animal ne sera déjà plus en mesure de réagir... C'est la même chose en politique, avec les privatisations ou les OGM. Il faut y aller progressivement, doucement, tout doucement.

On ne fait pas manger ce que l'on veut aux moutons. Douceur et stratégie doivent être nos deux mamelles. Les OGM, c'est la nature améliorée, la recherche génétique qui sauve les « petits n'enfants très malades », ces bactéries génétiquement modifiées qui mangent le mazout sur les plages, ou absorbent les nitrates des rivières. D'ailleurs, les OGM qui sauvent de la pollution sont un excellent créneau ! Polluer et dépolluer, c'est toujours faire de la croissance. Cette stratégie est payante puisque nous sommes déjà arrivés à obtenir des crédits carbone, donc du pognon, avec le soja OGM pour lutter contre le réchauffement climatique. Je l'aime bien moi ce réchauffement !

Si j'aime les OGM c'est parce que j'adore la nature. Tous ces éléments qui se déchaînent, cette nature brute et rebelle qui comme le vent et la pluie sont ...des alliés merveilleux dans notre stratégie de dissémination. Je dois même vous avouer que j'ai chaque fois la larme à l'œil quand il y a un tremblement de terre ou une inondation. Ces événements imprévus nous permettent à chaque fois d'envoyer des dizaines de tonnes d'aide et de semences OGM. Mais, même dans ce cas-ci, faut mettre la pédale douce. Vous gardez cela pour vous mais, à Haïti, des paysans et le ministre informés du contenu OGM ont refusé l'offre et annoncé qu'ils brûleraient les sacs s'ils étaient déchargés... Quand je vous dis qu'il faut y aller molo.

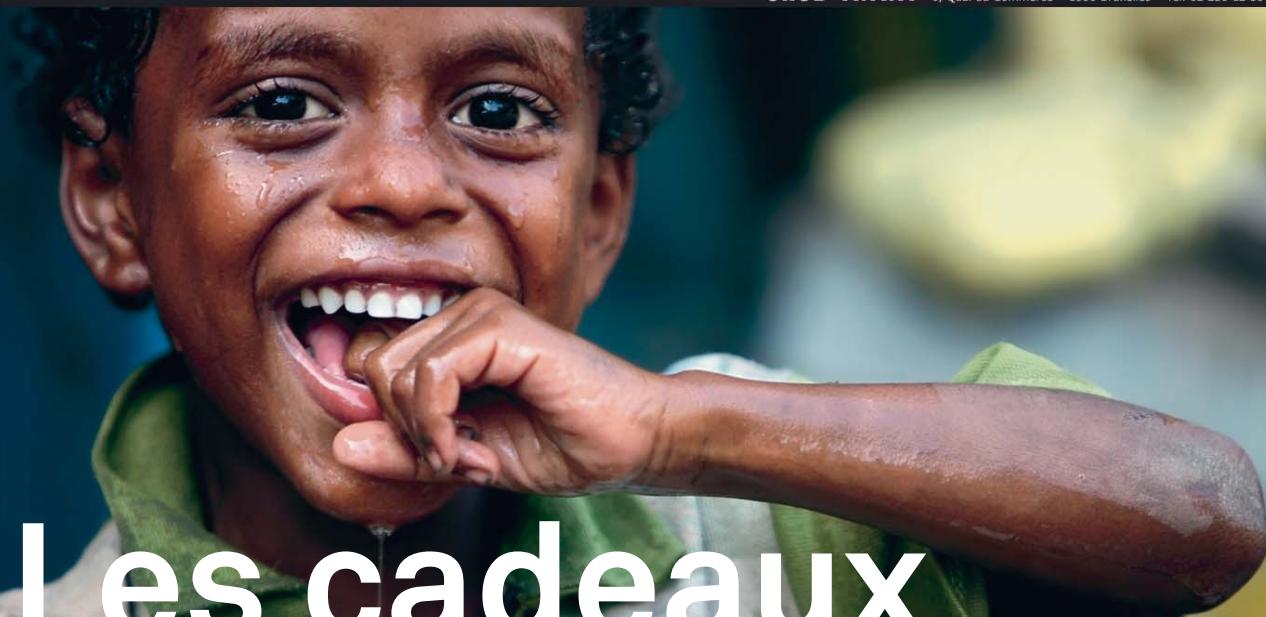
Les OGM sont partout, on ne va pas se planter si proche du but parce quelques égos impatients veulent briller en société. Avec les OGM, il ne s'agit pas de se faire accepter, il s'agit au contraire d'une prise de contrôle lente, progressive et la moins démocratique possible. Suivez ce conseil et la grenouille est cuite.

Alors, merci qui ?



La Plate-forme souveraineté alimentaire (PFSA) a produit une position commune sur les OGM en 2007. Elle y affirme que les plantes transgéniques, à l'état actuel, ne répondent ni aux problèmes des agriculteurs des pays du Nord, ni à ceux des pays du Sud, ni au problème de la faim, ni aux attentes des consommateurs, n'améliorent pas le revenu des agriculteurs et facilitent la concentration du pouvoir des multinationales de l'agro-industrie. Les méthodes utilisées pour forcer leur introduction en Europe et dans les pays du Sud posent des questions de démocratie... En 2010 la Belgique est divisée en deux sur ce sujet avec, d'une part, une Région wallonne qui s'est positionnée contre les OGM en utilisant les règles de coexistence imposées par l'Union européenne afin d'empêcher ces cultures sur son territoire et, d'autre part une Région flamande poussée dans le dos par le Boerenbond (syndicat agricole) qui souhaite les utiliser comme outil moderne dans la compétition mondiale. www.pfsa.be

dimanche	
1	17
samedi	2 18
dimanche	3 19
lundi	4 20
mardi	5 21
mercredi	6 22
judi	7 23
vendredi	8 24
samedi	9 25
dimanche	10 26
lundi	11 27
mardi	12 28
mercredi	13 29
jendi	14 30
vendredi	15 31
samedi	16



Les cadeaux

11.11.11 :

il y en a pour tous les goûts...



Découvrez les cadeaux 11.11.11
dans notre boutique solidaire
en ligne www.cncd.be/boutique

Tous nos produits sont vendus au profit des projets de développement dans le Sud.

Contact : cadeaux11@cncd.be – + 32 (0) 2 613 30 34